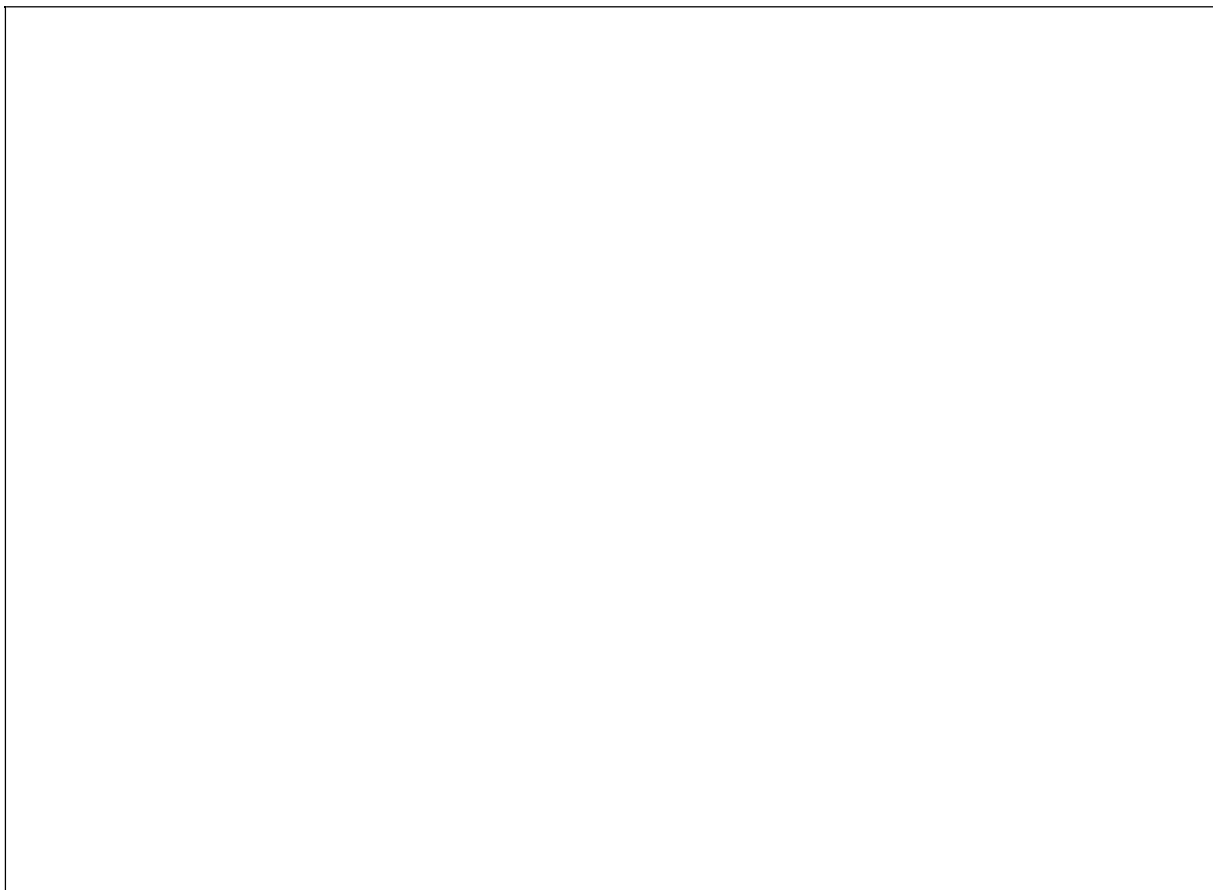


école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

Guide pratique

Partir en mobilité

2027-2028



Préambule	3
Partie 1 - Comprendre la mobilité	4
1 - Qu'est-ce qu'une mobilité ?	4
2 - Qui peut partir ?	4
3 - Quand partir ?	5
4 - Où partir ?	6
Partie 2 - Avant la mobilité	7
1. Calendrier et échéances clés	7
2. Se préparer	7
3. Candidature et sélection	9
4. Critères, examen de sélection, nomination et inscription dans l'université d'accueil	11
5. Contrat pédagogique, plan de cours	12
6. Formalités administratives	13
Partie 3 - Pendant la mobilité	14
1. documents à transmettre	14
2. bourses et financements	14
3. suivi académique et validation des crédits	16
Partie 4 - Au retour de mobilité	17
Contact utile	18
Annexe : pays partenaires	19
dans le cadre du programme Erasmus +	19

Préambule

Ce guide s'adresse aux étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Énsa-PB) souhaitant effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus. La mobilité internationale et les déplacements pédagogiques constituent des éléments essentiels de la formation des étudiants en architecture. Ils participent à l'ouverture culturelle, à l'acquisition de compétences professionnelles et à la découverte de pratiques architecturales, urbaines et paysagères variées.

Grâce aux partenariats établis entre l'Énsa-PB et de nombreux établissements étrangers, il est possible d'effectuer un ou deux semestres d'études à l'international. Réparties sur plusieurs continents, les destinations proposées offrent une grande diversité de contextes académiques, culturels et architecturaux.

Afin d'accompagner les étudiants dans la réalisation de leur projet de mobilité, l'Énsa-PB relaie plusieurs programmes d'échanges et dispositifs d'aide financière destinés à soutenir les séjours à l'étranger.

Ce guide rassemble les informations essentielles pour préparer votre mobilité internationale : la liste des partenariats de l'Énsa-PB, des repères pour aider à choisir une destination d'études, les différents financements disponibles ainsi que les modalités d'attribution et de versement et les étapes de constitution du dossier de candidature.

Pour partir dans le cadre des programmes d'échanges de l'École, la participation à la procédure de sélection organisée chaque année est obligatoire.

Partie 1 - Comprendre la mobilité

1 – Qu'est-ce qu'une mobilité ?

La mobilité internationale peut prendre deux formes :

- une mobilité d'études, dans une université partenaire de l'Énsa de Paris-Belleville ;
- une mobilité de stage, dans une entreprise ou une structure à l'étranger.

Mobilité d'études

Vous pouvez partir selon votre niveau d'études et les possibilités offertes par l'université d'accueil pour :

- un semestre,
- une année universitaire complète,
- ou une année décalée (de janvier à décembre),

Elle est accordée à l'issue du dépôt d'un dossier de candidature et d'une sélection réalisée par la commission internationale de l'école.

Mobilité de stage

Elle correspond à un stage effectué à l'étranger dans le cadre d'un cursus. La durée du stage est validée par la direction des études. Seuls les stages permettant de valider des crédits ECTS peuvent donner droit à une bourse de mobilité. Il n'y a pas de procédure de candidature spécifique pour les stages à l'étranger : la recherche du stage se fait de manière individuelle, avec validation par la direction des études avant le départ.

2 – Qui peut partir ?

Dès la troisième année de licence (L3) ou en master (sauf pour le semestre de Projet de Fin d'Études, PFE), l'étudiant peut effectuer une mobilité d'études à l'étranger.

Quelle que soit l'année choisie pour la mobilité, il est obligatoire de s'inscrire, dans l'établissement d'accueil, à un nombre suffisant d'enseignements afin de valider les crédits ECTS correspondants à la durée du séjour. La mobilité est conditionnée à la validation de l'année précédant le départ.

Inscription à l'Énsa-PB

Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'Énsa-PB peuvent partir en mobilité internationale. Avant le départ, ils doivent acquitter la Contribution de vie étudiante et campus (CVEC) directement sur leur site.

Inscription administrative

Pendant leur mobilité, les étudiants doivent rester inscrit administrativement à l'Énsa-PB. Dans le cadre des accords d'échange, aucun droit d'inscription supplémentaire n'est demandé par l'établissement partenaire. Les réinscriptions administratives s'effectuent en ligne, via le portail Taïga, entre juillet et début septembre.

Informations :

Les informations relatives aux modalités d'inscription et au suivi administratif de votre mobilité vous seront transmises par la direction des études.

3 – Quand partir ?

Mobilité en licence

Stage et rapport d'étude en L3

En partant en mobilité pendant la L3, l'étudiant est dispensé de la soutenance du rapport d'étude. Il doit rendre simplement le rapport d'études. À noter que le stage et le rapport doivent être validés à l'Énsa-PB.

Mobilité en décalé sur les S6 et S7 : la mobilité n'est pas possible.

Mobilité en 1re année de master 1 (M1)

La question du séminaire

Il est conseillé de partir en mobilité soit au semestre 8 (S8), soit sur une année complète (S7 et S8) pour éviter de commencer un séminaire en cours d'année sauf si l'étudiant a pu valider 1 semestre d'enseignement similaire en mobilité. Si un enseignement similaire de séminaire est proposé dans l'université d'accueil, l'étudiant peut valider le séminaire à condition d'obtenir l'accord de la commission internationale et de l'enseignant responsable du séminaire à l'Énsa-PB.

L'étudiant peut suivre aussi le séminaire à distance, mais uniquement si l'enseignant donne son accord avant son départ.

- Si l'étudiant ne peut pas valider le séminaire à l'étranger, il doit le valider à son retour à l'Énsa-PB. Dans ce cas, si la mobilité couvre toute l'année universitaire, il doit suivre deux semestres de séminaire à son retour.
- Si l'étudiant ne part qu'un seul semestre (S8)
- Si un étudiant suit le séminaire au semestre S7, il peut partir en mobilité et suivre le séminaire à distance, à condition d'avoir obtenu l'accord de son enseignant. Sinon, il doit le suivre à son retour, au semestre suivant (S9).

Mobilité décalée (janvier/février à décembre)

Deux possibilités :

- L'étudiant réalise son S7 à l'Énsa et valide tous les enseignements : studio, théorie, intensif, séminaire, option, construction, anglais, histoire. Si possible, au semestre S8, il poursuit le séminaire jusqu'à son départ. Puis, il part pour valider les semestres 8 et 9 dans l'université d'accueil.
- À son retour (S10), il effectue son stage tout en validant le séminaire du S8 pour son mémoire.
- À la rentrée suivante de septembre, il poursuit la rédaction de son mémoire.
- Avant de rejoindre un groupe de PFE, l'étudiant doit avoir tout valider.

Ou :

- Pendant le S7, l'étudiant peut faire son stage, avec l'obligation de suivre un semestre de séminaire et de poursuivre éventuellement au S8 jusqu'à son départ pour le S8 et S9.
- À son retour (S10), il doit suivre un semestre d'enseignements à l'Énsa, à condition d'avoir validé ses semestres de mobilité.
- À la rentrée suivante de septembre, il poursuit la rédaction de son mémoire.

Anglais

Si l'étudiant a effectué deux semestres de mobilité en M1, il doit vous devrez suivre un semestre d'anglais à son retour en M2, sauf si il a effectué toute sa mobilité en anglais.

Stage

Le stage doit obligatoirement être validé à l'Énsa-PB et ne peut pas être pris en charge par l'université d'accueil.

Mobilité en master 2 (M2)

La mobilité en M2 se fait uniquement au 1er semestre (S9). Le PFE doit absolument être soutenu à l'Énsa-PB

4 – Où partir ?

Les échanges se font dans le cadre de conventions entre l'Énsa-PB et des universités partenaires à l'étranger.

Le programme Erasmus +

Il concerne les pays membres de l'Union Européenne, l'Espace économique européen, ainsi que la Macédoine, la Turquie et le Royaume-Uni. L'Énsa-PB bénéficie d'une charte européenne Erasmus + pour la période 2021-2027, délivrée par la Commission européenne. Cette charte est complétée par des accords bilatéraux avec 48 universités partenaires dans le cadre du programme Erasmus +.

Les avantages de la charte Erasmus +

- . Des aides financières pour la mobilité étudiante dans les pays concernés.
- . Une exonération des frais de scolarité dans les écoles partenaires.
- . La reconnaissance totale des crédits ECTS obtenus dans les établissements partenaires.

Les conventions bilatérales avec d'autres universités du monde

L'Énsa-PB a signé 27 conventions bilatérales avec des établissements d'enseignement supérieur situés dans d'autres pays.

Mobilité "en candidat libre »

Dans le cas où un étudiant ne passe pas par les programmes d'échanges de l'Énsa-PB et postule directement auprès d'une université étrangère. Il sera considéré comme un étudiant en transfert. Cela signifie que pendant son séjour à l'étranger, il ne sera pas officiellement inscrit à l'Énsa-PB, et n'aura pas à y faire d'inscription (ni pédagogique, ni administrative).

Il sera entièrement responsable de sa candidature. La direction des relations internationales de l'Énsa-PB ne participera pas au processus de sélection ni à l'accompagnement. Il ne pourra pas bénéficier de l'assistance de l'Énsa-PB ni des aides financières liées à la mobilité, comme les bourses Erasmus +.

A l'issue de cette période, s'il souhaite réintégrer l'Énsa-PB, il devra soumettre une demande auprès de la commission de validation des acquis pour faire valider son parcours à l'étranger.

Pour les stages

L'étudiant a la liberté de choisir le lieu de son stage à l'étranger, à condition que sa convention de stage soit validée par la direction des études.

A noter, il peut consulter la cartographie des lieux de stage disponible sur le site de l'Énsa-PB :

www.paris-belleville.archi.fr/cartographie-des-actions-internationales/

Partie 2 - Avant la mobilité

1. Calendrier et échéances clés

Date / Période	Événement / Action
mi octobre 2026	Réunion d'information sur les modalités et les différentes destinations, suivie d'un cocktail.
mi octobre – fin octobre 2026	Exposition Partir en mobilité : présentation, sur des planches A1, des projets réalisés par les étudiants partis en mobilité en 2024-2025.
début décembre 2026	Date limite de dépôt du dossier de candidature sur Taiga.
Fin janvier 2027	Dépôt du portfolio sur le portail Taiga (fichier « mobilités sortantes – portfolio »).
Première quinzaine de février 2027	Sélection par la commission et publication des résultats.
Mars – juin 2027	Nomination et inscription dans l'établissement d'accueil pour une mobilité au semestre 1 .
Septembre – novembre 2027	Nomination et inscription pour une mobilité au semestre 2 ou décalée.
Selon calendrier de l'établissement d'accueil	Acceptation officielle par l'établissement d'accueil.
Pendant et après la mobilité	Obligations administratives

2. Se préparer

Informations générales et conseils

Choisir une destination

Possibilité de formuler 3 vœux, dont au moins une destination européenne (si 3 choix), à classer par ordre de préférence

A noter que le nombre de places dans les universités partenaires étant limité, **il est essentiel de formuler des choix réfléchis** : l'étudiant ne doit retenir que des établissements qui lui conviennent réellement, car il devra assumer ses choix

Aide à la décision

Consulter des ressources disponibles sur intranet

Mode d'emploi

Rendez-vous sur le site de l'école : www.paris-belleville.archi.fr

Cliquez sur l'onglet « **Connexion** » (en haut à droite) et entrez vos identifiants Taiga.

Allez dans la rubrique :

International → Partir en mobilité → Documents à télécharger et consulter (ou directement via le lien : www.paris-belleville.archi.fr/international/partir-en-mobilite/procedures/documents-a-telecharger-consulter)

Naviguer sur les sites des écoles partenaires

Demander conseil : aux enseignants référents de la commission International, à la Direction des relations internationales, pour la constitution du dossier, le choix des destinations, les bourses de mobilité et la préparation du séjour.

Profiter de l'expérience des autres étudiants : lors de la soirée en octobre dédiée aux échanges sur la mobilité, à travers l'exposition "Partir en mobilité" présentant les travaux réalisés à l'étranger.

Contacter les étudiants directement : revenus de mobilité, ceux actuellement en séjour à l'étranger ou encore les étudiants étrangers accueillis à l'école. N'hésitez pas à les rencontrer, leurs conseils sont souvent précieux.

Préparation linguistique

La maîtrise de la langue du pays d'accueil constitue un facteur essentiel de réussite pour votre mobilité. Elle peut même devenir un critère déterminant de sélection par certaines universités partenaires.

Les niveaux de langue exigés varient selon les établissements et figurent dans la liste des partenariats Erasmus +. Il est donc fortement conseillé d'anticiper votre inscription à des cours de langue, afin de renforcer vos compétences avant le départ.

Les cours de langue suivis dans ce cadre pourront être validés à hauteur de 2 ECTS maximum par semestre de mobilité, à condition de figurer sur votre relevé de notes.

Test de langues

Pour les destinations du programme Erasmus +

L'étudiant a la possibilité de réaliser un test de niveau au début ou en cours de mobilité, et d'accéder à des ressources en ligne via la plateforme EU Academy.

Pour cela, il doit :

1. Créer un compte EU Login ;
2. Se connecter sur academy.europa.eu/local/euacademy/pages/course/community-overview.php?title=learn-a-new-language

Pour les destinations requérant un niveau certifié de langue

Si l'université d'accueil exige une certification linguistique officielle, l'étudiant doit effectuer un test avant de déposer sa candidature. L'Énsa-PB ne prend en charge qu'un seul test de langue, ou 2 tests si le partenaire l'exige. Un remboursement est possible sur présentation d'un justificatif auprès de la direction des relations internationales.

Apprendre une langue à Paris

L'étudiant peut suivre des cours de langue dans les Instituts culturels des pays concernés : www.ficep.info ou auprès de la Mairie de Paris : www.paris.fr.

3. Candidature et sélection

dossier de candidature

La procédure de candidature s'effectue **exclusivement** sur le **portail Taïga** (date limite 6 décembre 2026). L'étudiant doit respecter scrupuleusement les dates limites et téléverser l'ensemble des documents demandés. **Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné.**

portail Taïga

- . sélectionner l'année 2027-2028, onglet « Mobilité » :
- . choisir trois choix de destination, classés par ordre de préférence, ainsi que la période de mobilité souhaitée pour chacun.
- . déposer les documents ci-dessous dans les répertoires correspondants :

Emplacement dans Taïga	Document à déposer	Source / Remarques
mobilités sortantes – lettre motivation	Lettre de motivation	Argumentée et personnalisée
mobilités sortantes – CV	Curriculum vitæ	Indiquez votre parcours, votre niveau linguistique et vos compétences informatiques
mobilités sortantes – contrat pédagogique	Projet de contrat pédagogique	À télécharger sur l'intranet
mobilités sortantes – test langue	Résultats des tests de langue	Si exigés par les établissements choisis (jusqu'à 3 choix concernés)
mobilités sortantes – RIB	Relevé d'identité bancaire	À votre nom, avec adresse lisible
Les fichiers doivent être nommés comme suit : nom.prenom_nom_du_document ex : dupont.paul.fiche_candidature		

fiche de renseignements

Remplir le (form) accessible sur intranet dans International /partir en mobilité/documents à télécharger

Portfolio

Au plus tard le 26 février 2027, déposer le portfolio dans mobilités sortantes – portfolio

Il s'agit d'un document de communication portant sur le travail universitaire et le parcours personnel de l'étudiant. Un texte introductif peut être utile ainsi qu'un sommaire. C'est également l'occasion, à la fois objective et subjective, d'effectuer un bilan sur sa conception de l'architecture et sur sa relation à l'architecture. Ce portfolio doit rendre compte de la personnalité et du parcours pédagogique de l'étudiant.

Il doit témoigner de la singularité, curiosité, capacité à articuler pensée et projet. Il ne s'agit pas seulement d'un dossier de sélection, mais déjà d'un outil de communication professionnelle, qui racontera, par l'image et par le texte, l'architecte en devenir.

format et exigences techniques

- . Format : A4, au format PDF uniquement ;
- . Poids maximal : 25 Mo ;
- . Longueur : environ 30 pages maximum ;
- . Langue : rédigé en français ;
- . Présentation : mise en page soignée (typographie, codification, hiérarchisation du texte et des images).

contenu attendu

- Travaux réalisés dans le cadre de l'école
- Projets d'architecture (et leur mise en forme graphique) ;
- Études analytiques, constructives ou théoriques, sous forme graphique ou textuelle ;
- Travaux d'art plastique ou explorations visuelles pertinentes.
- Exemples : une analyse constructive, un texte de synthèse en sciences humaines, ou un dessin d'observation peuvent témoigner de votre méthode et de votre sensibilité.

travaux personnels et expériences parallèles

Ces éléments complètent le parcours académique de l'étudiant, à condition d'être mis en relation avec le champ architectural :

- des photographies, dessins, peintures, relevés ;
- des voyages d'étude, recherches ethnographiques ;
- des engagements associatifs ou sociaux ;
- toute pratique artistique ou réflexive éclairant votre rapport à l'espace et à la création.

lettre de motivation

La lettre de motivation est une pièce centrale du dossier de candidature. Elle doit permettre à la commission "International" de comprendre les raisons profondes d'une mobilité et la cohérence du projet personnel et académique.

principes de rédaction

La lettre doit **s'adresser directement aux membres de la commission** chargés de la sélection des candidatures. Elle doit être rédigée **en français** (une seule lettre pour l'ensemble de vos trois choix de destinations) et mettre en avant les **motivations de l'étudiant pour partir étudier à l'étranger** — qu'elles soient **culturelles, pédagogiques ou linguistiques**. La lettre doit expliquer le choix des trois destinations, en montrant que l'étudiant a pris connaissance des programmes pédagogiques et des spécificités des établissements partenaires.

→ En résumé

Cette lettre est l'occasion de **faire entendre la voix de l'étudiant**, elle doit refléter sa curiosité, son engagement et son envie de découvrir d'autres contextes d'apprentissage et de création.

principes de rédaction

La lettre doit s'adresser directement aux membres de la commission chargés de la sélection des candidatures. Elle doit être rédigée en français (une seule lettre pour l'ensemble de vos trois choix de destinations), mettre en avant les motivations à partir étudier à l'étranger — qu'elles soient culturelles, pédagogiques ou linguistiques. Elle doit expliquer le choix des trois destinations, en montrant la prise de connaissance des programmes pédagogiques et des spécificités des établissements partenaires.

4. Critères, examen de sélection, nomination et inscription dans l'université d'accueil

La commission "International" examine chaque candidature avec attention, à condition que le dossier soit complet.

Quatre éléments principaux sont pris en compte :

1. La qualité du portfolio
2. La lettre de motivation
3. Les résultats académiques obtenus depuis le début de votre cursus à l'Énsa-PB.
4. Les compétences linguistiques, évaluées selon les exigences des établissements d'accueil.

principes de la sélection

La sélection s'effectue de manière collégiale et repose sur des critères d'équité :

Les premiers choix sont examinés en priorité, suivis des seconds, puis des troisièmes. Il n'existe pas de priorité liée à l'année du cursus (L3, M1 ou M2) : chaque dossier est évalué selon sa qualité globale. Les étudiants ayant déjà candidaté l'année précédente ne bénéficient d'aucune priorité particulière. Pour les étudiants entrant directement en Master, seules les candidatures d'excellence peuvent prétendre à une mobilité d'un semestre en M2. Enfin, la commission peut, dans certains cas, recommander de différer une mobilité, estimant qu'un temps supplémentaire à l'Énsa-PB serait bénéfique à la maturité du projet.

Examen des candidatures

Pour pouvoir partir en mobilité, l'étudiant doit avoir validé les 60 ecjs correspondant à l'année universitaire précédente — y compris tous les studios.

Les décisions rendues, après délibération, sont souveraines et irrévocables.

A noter que la sélection par l'Énsa-PB ne garantit pas automatiquement l'acceptation par l'établissement d'accueil, qui peut appliquer ses propres critères et procédures de sélection.

Nomination et inscription dans l'université d'accueil

Une fois la candidature retenue par la commission "International", la Direction des relations internationales (DRI) procède à sa nomination officielle auprès de l'université partenaire à l'étranger.

L'établissement d'accueil contacte l'étudiant directement pour lui communiquer la procédure d'inscription. Il peut également consulter le site Internet pour obtenir des informations complémentaires (calendrier, pièces à fournir, modalités d'accueil, etc.).

Les délais de nomination et d'inscription varient selon les partenaires et peuvent s'étaler sur plusieurs mois. La DRI informe l'étudiant dès que sa nomination est effectuée. Les inscriptions s'effectuent en ligne : l'étudiant doit prévenir la DRI dès que son inscription est finalisée. Dès réception de la lettre d'acceptation émise par l'université étrangère, l'étudiant doit transmettre une copie à la Direction des relations internationales.

5. Contrat pédagogique, plan de cours

Le contrat pédagogique constitue le plan de cours dans l'université d'accueil. Il doit être renseigné à titre indicatif lors de la candidature, pour votre premier choix de destination. Une fois la sélection confirmée, ce document devient obligatoire pour toutes les mobilités en zone Erasmus +. Il figure alors en annexe du contrat Erasmus de mobilité. Pour les mobilités hors zone Erasmus, il est également demandé d'envoyer le plan de cours à la Direction des relations internationales (DRI) afin de vérifier les équivalences et le nombre de crédits.

Le contrat pédagogique doit impérativement comprendre

- un nombre suffisant de crédits validés dans l'université d'accueil :
- → 25 ECTS pour un semestre / 50 ECTS pour une année complète ;
- un studio par semestre ;
- des enseignements en lien direct avec le cursus d'architecture.
- séminaire suivi et validé à l'école
-

Les crédits à valider selon le niveau d'études

Licence 3 (L3)

- 56 ECTS pour une mobilité d'un an
- 26 ECTS pour une mobilité au semestre 6 (les 4 ects du rapport d'étude sont validés à l'Énsa-PB et donc exclus du plan d'études de mobilité).

Master 1 (M1) – S7 – S8

- 25 ECTS par semestre (5 ects du séminaire validés à l'Énsa-PB).

Master 2 (M2) – S9

- 22 ECTS par semestre si le séminaire n'est pas validé dans l'université d'accueil
- La soutenance du mémoire — 8 ECTS — est validée à l'Énsa-PB.

Cours supplémentaires et équivalences

L'étudiant peut s'inscrire à autant de cours qu'il le souhaite, mais seuls 50 ects par an (ou 25 ects par semestre) peuvent être validés à son retour à l'Énsa-PB.

Le contrat de mobilité Erasmus (études et stage)

Si l'étudiant part dans le cadre du programme Erasmus +, la DRI lui fera signer avant le départ un contrat de mobilité précisant ses droits et obligations vis-à-vis de l'Énsa-PB. Dès son arrivée dans l'établissement d'accueil, l'étudiant devra transmettre une attestation d'arrivée signée par le responsable de votre université d'accueil, le contrat Erasmus accompagné de son annexe pédagogique. Le contrat doit comporter deux signatures originales, celle de l'étudiant et celle de la directrice des relations internationales. Les envois peuvent se faire par courriel ou via la plateforme OLA (Online Learning Agreement).

Aucune bourse Erasmus ne pourra être versée tant que ces documents n'auront pas été reçus par la DRI.

6. Formalités administratives

Assurances, visas, santé, sécurité, hébergement

Une pièce d'identité ou un passeport valide.
Les visas ou autorisations nécessaires.
Les coordonnées d'une à prévenir en cas d'urgence.
Les documents pédagogiques demandés par l'Ensa-PB.

Visa

Sécurité sociale

L'étudiant doit mettre à jour sa carte Vitale et créer un compte Ameli sur ameli.fr. Il doit s'assurer du bon niveau de couverture sociale et de responsabilité civile pendant sa mobilité.

Santé et assurance complémentaire Conditions sanitaires et vaccinations

Pays de l'Espace Economique Européen (eee) : l'étudiant est couvert par son régime de sécurité sociale pour les soins nécessaires et imprévus. Il doit demander une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) avant son départ et fournir une copie à son université d'accueil.

Pays hors eee : les frais engagés à l'étranger sont remboursés par la mutuelle sur justificatifs, selon les tarifs français. Pour le Québec, l'étudiant doit utiliser le formulaire se 401 Q 106 et le faire signer par la DRI avant de l'envoyer à sa caisse. Les étudiants non-français doivent souscrire au régime étudiant québécois dès l'arrivée.

L'assurance complémentaire santé est recommandée pour le rapatriement ou des soins spécifiques. L'étudiant doit la souscrire auprès de sa mutuelle étudiante, mutuelle familiale ou compagnie privée.

Conditions d'entrée : se renseigner sur le site du Ministère des affaires étrangères.

Vaccinations spécifiques : contacter l'Institut Pasteur si nécessaire.

Assurance

Dans le cadre de votre mobilité internationale (échange académique, voyage d'études, workshop, stage ou séjour de recherche), l'ENSA Paris-Belleville vous invite à vérifier que vous bénéficiez d'une couverture d'assurance adaptée à votre destination et à la durée de votre séjour. Selon le pays d'accueil, la Carte européenne d'assurance maladie ou votre couverture habituelle peut ne pas être suffisante pour faire face à certains événements (frais médicaux, hospitalisation, rapatriement, responsabilité civile, assistance, annulation, perte de bagages, etc.).

Il est donc vivement recommandé de souscrire, avant votre départ, une assurance voyage couvrant notamment :

- les frais médicaux à l'étranger ;
- l'assistance et le rapatriement ;
- la responsabilité civile à l'étranger ;
- les garanties adaptées à votre situation (annulation, bagages, matériel informatique, selon les besoins).

À titre d'information, plusieurs opérateurs proposent des contrats adaptés aux étudiants et aux séjours à l'international. Cette liste est fournie à titre indicatif et n'est ni exhaustive ni exclusive : Nomad Insurance, Chapka Assurances, Europ Assistance, ACS - Assurance Voyage. Chaque étudiant est invité à comparer les garanties, les exclusions, les plafonds de remboursement et les tarifs afin de choisir l'offre la plus adaptée à sa situation.

Hébergement

Certains partenaires proposent des logements. Dans tous les cas, il revient à l'étudiant de prendre les dispositions nécessaires pour se loger.

Partie 3 - Pendant la mobilité

1. documents à transmettre

Dès son arrivée dans l'université partenaire (pour une mobilité d'études **Erasmus ou hors Erasmus**) ou dans l'entreprise (pour une mobilité de stage), l'étudiant doit envoyer **impérativement** à la Direction des Relations Internationales (DRI) :

- Son attestation d'arrivée signée par le responsable de l'établissement ou de l'entreprise
- Son contrat d'études modifié (pour les mobilités d'études).

Sans ces documents, le versement de la bourse Erasmus + ou autre aide financière ne pourra pas être effectué.

2. bourses et financements

L'étudiant peut conserver sa bourse sur critères sociaux pendant la mobilité. Les démarches CROUS pour l'année de mobilité sont à effectuer par ses soins en mentionnant l'Énsa-PB comme établissement d'inscription.

2.1. Bourse de l'Union européenne (Erasmus +)

Bénéficiaires : tous les étudiants en mobilité Erasmus +.

Subvention octroyée pour la mobilité d'études		
Groupe	Pays	Montant mensuel
1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède pays de la région 14 : Royaume-Uni	348 €
2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	292 €
3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	292 €

La bourse se compose de deux parties :

1. Contribution aux frais de séjour (selon le taux mensuel du groupe pays).
2. Contribution aux frais de voyage (selon la distance et le mode de transport : écoresponsable ou standard).

Distance parcourue	Transport écoresponsable	Transport standard
10 – 99 km	56 €	28 €
100 – 499 km	285 €	211 €
500 – 1 999 km	417 €	309 €
2 000 – 2 999 km	535 €	395 €
3 000 – 3 999 km	785 €	580 €
4 000 – 7 999 km	1 188 €	1 188 €
8 000 km et plus	1 735 €	1 735 €

Attention, les bourses de l'Union européenne (Erasmus +) ne peuvent en aucun cas être versées pour les mobilités d'études hors Erasmus.

2.2. Versement de la bourse d'études

Mobilité toute l'année

Pour les étudiants qui partent en mobilité sortante toute l'année, le premier versement se fait à hauteur de 90% du montant total en octobre ou novembre (à réception de l'attestation d'arrivée). Le solde est versé au retour à réception de l'attestation de présence.

1 semestre

Pour les étudiants qui partent un semestre, 90% de la bourse est versée au début de la mobilité (à réception de l'attestation d'arrivée). Le solde est versé au retour à réception de l'attestation de présence.

A noter que des compléments sont possibles : 250 €/mois pour étudiants boursiers, échelons 6 ou 7, en situation de handicap ou longue maladie.

2.2. Versement de la bourse pour les stages

Pour les étudiants qui partent en stage, le premier versement se fait à hauteur de 90% du montant total au début du stage (à réception de l'attestation d'arrivée et de la convention de stage signée). Le solde est versé au retour à réception du rapport de stage.

A noter un montant un complément mensuel de 150 € est accordé.

Spécificités

Pour une mobilité de stage, certaines démarches spécifiques sont à anticiper afin de bénéficier des aides financières :

- **Bourse Erasmus +** : il est recommandé d'informer la Direction des Relations Internationales (dri) de la volonté de réaliser un stage dès février pour l'année universitaire suivante.
- Cette anticipation permet de mieux planifier le financement et d'optimiser les chances de l'étudiant de bénéficier de la bourse.
- **Versement de la bourse Erasmus +** : pour les étudiants en mobilité Erasmus, le dernier versement de l'aide financière ne sera effectué qu'après réception de l'attestation de présence et du rapport de stage.
- **Bourse du ministère de la Culture** : la convention de stage signée doit être déposée à la DRI au plus tard le 15 septembre pour un stage prévu durant l'année académique. Pour un stage au second semestre, il est possible de déposer la convention en janvier, sans garantie de disponibilité de la bourse.
- **Crédits et financement** : les demandes de crédits auprès des différents organismes sont strictement encadrées et limitées, ce qui nécessite de respecter scrupuleusement les délais et formalités.

Bourse du ministère de la Culture

Bénéficiaires : étudiants en mobilité d'études et de stage (Erasmus et hors Erasmus).

Montants :

- Étudiants boursiers CROUS : 400 €/mois
- Non-boursiers : 152 €/mois (en fonction des crédits disponibles)
- Durée : 6 mois maximum pour une mobilité d'un an, 4 mois pour un semestre.
- Versements : généralement en novembre et mars (1 versement pour un semestre, 2 pour un an).

La demande est effectuée par l'école et le versement est assuré par l'Énsa-PB.

Attention les bourses Erasmus + sont exclusivement réservée aux zones Erasmus.

Récapitulatif des aides selon le type de mobilité

Type de bourse	Destination	Type de mobilité	Étudiants éligibles	Montant	Durée financée
Erasmus +	Zone Erasmus	Études	Tous	292-348 € + frais de voyage Inclusion : 250 € mensuel sur la durée financée	Minimum 2 mois financés Maximum 12 mois par cycle
Erasmus + stage	Zone Erasmus	Stage uniquement	Tous	292-348 € + 150 €/mois	Minimum 2 mois financés Maximum 12 mois par cycle
Ministère de la Culture	Zone Erasmus	Études et de stage	Boursiers	400 €/mensuel	Pour tous : Mobilité 1 an : 6 mois Mobilité 1 semestre : 4 mois Minimum de 2 mois et maximum de 9 mois toute mobilité confondue au cours du cursus
Ministère de la Culture	Hors Erasmus	Études et de stage	Non boursiers	152 €/mensuel	Mêmes conditions

3. suivi académique et validation des crédits

Pour une mobilité, le principe général est de valider 25 ects par semestre, soit 50 ECTS pour une année complète.

- **Universités avec équivalences établies** : certaines institutions partenaires disposent déjà d'un système d'équivalence avec l'Énsa-PB.
- **Universités sans équivalences prédéfinies** : dans ce cas, la validation se fait en se basant sur le nombre d'heures de cours encadrés, suivis et validés par l'établissement partenaire. Le total peut donc différer légèrement des critères Énsa-PB.

Déductions spécifiques selon le niveau :

- L3 – S6 : 4 ECTS pour le rapport d'études à rendre en fin de semestre.
- M1 – S7/S8 : 5 ECTS par semestre correspondant au séminaire obligatoire à Belleville.
- M2 : S9 : 8 ECTS avec la soutenance finale.

Le tableau complet des équivalences est disponible sur l'intranet.

Important : le plan de cours doit être validé avant ou au début de la mobilité par la direction des RI afin d'assurer la reconnaissance correcte des crédits à votre retour.

Année	ects	Nombre d'heures encadrées
2e année	60 ECTS	740 heures par an
3e année	60 ECTS	620 heures par an + stage
4e année	60 ECTS	700 heures par an
5e année - 1er semestre	30 ECTS	250 heures par semestre

Partie 4 - Au retour de mobilité

4.1. Retour de votre Erasmus/Mobilité après votre Licence 3

L'étudiant doit valider les enseignements suivants :

Semestre 7	Semestre 8
L'UE1 - Un studio - Un cours de théorie - L'intensif L'UE2 - Une option - Le séminaire L'UE3 - 2 cours de construction - Un cours d'histoire - L'anglais	L'UE1 - Un studio - Un cours de théorie - L'intensif L'UE2 - Une option - Le séminaire L'UE3 - 1 cours de construction - Un cours d'histoire - L'anglais

4.2. Retour de votre Erasmus/Mobilité en M1, au semestre 8

Si l'étudiant part au semestre 7 (de septembre à fin janvier), à son retour, il doit valider les enseignements suivants du semestre 8 :

L'UE1

- Un studio
- Un cours de théorie

L'UE2

- Une option
- Un semestre de séminaire (certains enseignants.es peuvent accepter des étudiants, pour cela, il faudra vous renseigner)

L'UE3

- Un cours de construction
- Un cours d'histoire
- L'anglais

4.3. Retour de votre Erasmus - mobilité en M2, au semestre 9

Si l'étudiant part deux semestres, à son retour, il doit valider les enseignements suivants :

L'UE1

- Un studio
- Un cours de théorie

L'UE2

- Une option
- Un semestre de séminaire qui doit se poursuivre au second semestre. *Si l'étudiant n' pas suivi le séminaire à distance.*

L'UE3

- Un cours de construction
- Un cours d'histoire
- L'anglais

S9bis second semestre

Le stage si celui-ci n'a pas été effectué et le séminaire

4.4. Départ en mobilité en Master 1 – Semestre 8

Si un étudiant part de février à fin août, il réintègre l'école en septembre afin de commencer son Master 2 – S9. S'il fait un départ décalé, sur deux semestres de février/mars à décembre, il doit **prendre contact avec sa directrice-eur de mémoire à son retour**.

Départ en mobilité pour un semestre : l'étudiant doit **valider ses enseignements soit avant son départ, soit à son retour**, afin d'éviter tout retard. Il faudra porter une attention au **séminaire**, qui est essentiel pour l'écriture de votre **mémoire**.

4.5. Départ en décalé sur deux semestres de février/mars à décembre.

L'étudiant doit prendre contact avec son directrice-eur de mémoire à son retour pour son mémoire.

4.6. Documents à remettre après la mobilité

Pour les étudiants en mobilité Erasmus : compléter et soumettre le rapport du participant en ligne dans les 30 jours calendaires suivant la réception de la notification d'Erasmus invitant à le faire.

Pour valider les crédits, l'étudiant doit transmettre un dossier de retour de mobilité, envoyé électroniquement avant la fin du séjour. **Tous les documents doivent être déposés uniquement sur le portail Taiga de l'étudiant.**

Emplacement dans Taiga	Document à déposer	Source / Remarques
Mobilités sortantes retour	Fiche enseignement	À télécharger sur l'intranet
Mobilités sortantes retour	Fiche vie quotidienne	À télécharger sur l'intranet
Mobilités sortantes retour	Récapitulatif enseignements	Document Excel à télécharger sur l'intranet
Mobilités sortantes retour	Relevé de notes	Relevé officiel
Mobilités sortantes retour	Attestation de présence	À télécharger sur l'intranet
Mobilités sortantes retour	Bilan / rapport de mobilité	Document relatant votre expérience à l'étranger
Mobilités sortantes retour	Planche A1	Déposer en format PDF

Vidéos

L'étudiant peut déposer sur l'intranet une vidéo d'1 minute 30 secondes max.

Questionnaire d'évaluation

Remplir le questionnaire d'évaluation sur la mobilité (document « form ») disponible sur l'intranet.

Engagement et participation

L'étudiant est encouragé à participer à l'inauguration des travaux d'étudiants revenus de mobilité, organisée en octobre par l'École. Il est également invité à être personne référente pour les étudiants étrangers issus de l'école où il a effectué une mobilité afin de les guider dans leurs démarches.

Contact utile

Isabelle Leconte

responsable des étudiants sortants

+ 33 (0)1 53 38 50 27

outgoingstudents@paris-belleville.archi.fr

Annexe : pays partenaires dans le cadre du programme Erasmus +

Partenariats Erasmus +

Allemagne
Autriche
Belgique
Bulgarie
Danemark
Espagne
Finlande
Grèce
Irlande
Italie
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République Tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Suède
Turquie

Partenariats hors Erasmus +

Argentine
Australie
Brésil
Canada
Chili
Corée du sud
États-Unis
Inde
Israël
Japon
Liban
Mexique
Pérou
Suisse
Taïwan
Thaïlande

Partenariats Erasmus +

Pays	Université	année de cursus	niveau de langues	document attestant du niveau de langue à fournir dans le dossier de candidature de moins de 3 ans	points d'attention	nb de places	durée max.
Allemagne							
Berlin	Université technique de Berlin Technische Universität Berlin		Allemand obligatoire B1 + anglais B2 CEFR ou eq. justificatif des tests obligatoire en anglais et allemand	attestation		2	1 an
Bochum	Université de sciences appliquées de Bochum Hochschule Bochum		Allemand - anglais B1		mobilité au 2e semestre	2	1 semestre
Dresde	Université technique de Dresde Technische universität Dresden		Allemand – B1, anglais B1 si choix cours en anglais	x			1 an
Munich	Technische Universität München		Allemand B1, anglais B1 si choix cours en anglais, certification faite par un enseignant possible	x		2	
Stuttgart	Université de Stuttgart Universität Stuttgart		Pour les cours en allemand : A2 + anglais B2 Pour les cours d'anglais : anglais B2 cours allemand obligatoire si débutant cours d'allemand obligatoire ou allemand B1 certification faite par un enseignant possible	x		3	1 an
Autriche							
Graz	Université technique de Graz Technische universität Graz		Allemand ou anglais B2 de – 2 ans	x		1	1 an
Belgique							
Anvers	Université d'Anvers Universiteit Antwerpen	M1	Anglais – B2 ou éq. : TOELF 79/80, IELTS 6.5	x		2	1 an
Bruxelles	Université catholique de Louvain (Bruxelles, Liège, Tournai)	M	français			2	1 an
Bruxelles	Université libre	L/M	français			2	1 an

Bulgarie							
Sofia	Université d'architecture / Universitet po arhitektura, Stroitelstvo i Geodezia		Anglais B1	x	x	2	1 an
Danemark							
Aarhus	Université d'Aarhus Aarhus School of architecture	M		x	1 an fortement conseillé	2	1 an
Espagne							
Barcelone	Université polytechnique de Catalogne Universitat Politècnica de Catalunya (UPC)	M	Espagnol B1 obligatoire pour le master pas en licence 3		Enseignement en catalan	2	1 an
Madrid	Université polytechnique de Madrid Universidad Politécnica de Madrid		Espagnol B1			3	1 an
Madrid	Université d'Alcala / Universidad de Alcala		Espagnol B1 + anglais B1 si cours en anglais	x		2	1 an
San Sebastian	Université du pays basque Universidad del pais Vasco		Espagnol A2			3	1 an
Séville	Université de Séville Universidad de Sevilla		Espagnol B1	x		2	1 an
Valladolid	Université de Valladolid Universidad de Valladolid		Espagnol B1	x		1	1 an
Finlande							
Helsinki	Université d'Aalto	M	Anglais B2		1 étu pour 1 an ou 2 étu pour 1 semestre	1 ou 2	1 an
Oulu	University of Oulu	M	Anglais B2, certification par un enseignant d'anglais			2	1 an
Grèce							
Athènes	Université technique nationale d'Athènes National technical university of Athens (NTUA)	M	Anglais B2, certification par un enseignant d'anglais de l'Ensa-Pb possible	x		1	1 an
Irlande							
Dublin	Collège universitaire de Dubin University college Dublin	M	Anglais – B1		Lettre de recommandation à fournir à l'inscription	1	1 sem
Limerick	Université de Limerick University of Limerick		Anglais – B2	x	Lettre de la DRI	2	1 an

Italie							
Florence	Université de Florence Università degli Studi di Firenze	L/M	Italien – B1 - anglais B2	x	B2 si choix de cours en anglais	2	1 an
Gênes	Université de Gênes Università degli Studi di Genova		Italien – A2 et anglais	x	B2 si choix de cours en anglais sans test	2	1 an
Milan	Polytechnique de Milan Politecnico di Milano	L/M	Italien B1 et anglais B2			2	1 an
Naples	Università degli studi di Napoli Federico II		Italien B1 – anglais B1		Mobilité annuelle ou S2	3	1 an
Rome	Université de Rome Tre Università degli Studi Roma Tre						
Rome	Université de Rome «La Sapienza» Università degli Studi di Roma «la Sapienza»		Italien et anglais intermédiaire		Pas de test	2	1 an
Turin	Polytechnique de Turin Politecnico di Torino		Italien – B1 – anglais B2			2	1 an
Venise	Université de l'institut universitaire d'architecture de Venise Università di Venezia (IUAV)		Italien – A2 – anglais B2			2	1 an
Norvège							
Oslo	École d'architecture et de design d'Oslo Arkitektur – OG Desigogskolen oslo (AHO)	M	Anglais – TOELF 80 points ou IELTS 6,5			1	1 an
Trondheim	Université norvégienne de science et de technologie Norges teknisk- naturvitenskaplige universitet (NTNU)	M	Anglais – B2 - C1			2	1 an
Pays-Bas							
Delft	Université technique de Delft Technische universiteit Delft	M	Anglais C1	x	Attestation par un enseignant possible	4	1 sem
Pologne							
Cracovie	Université technique de Cracovie Politechnika Krakowska		Anglais B2 (CUT english language exam)	x		2	1 an
Portugal							
Lisbonne	Université de Lisbonne Universidade tecnica de Lisboa	M	Portugais			1	1 an
Porto	Université de Porto / Universidade do Porto		Portugais – A2		1 an obligatoire	3	1 an

République Tchèque							
Prague	Université technique de Prague Czech technical University in Prague	M	Anglais B2	x		1	1 an
Roumanie							
Bucarest	Université d'architecture et d'urbanisme de Bucarest « Ion Mincu »		Anglais B2	x		2	1 an
Cluj-Napoca	Université technique de Cluj Napoca Universitatea Tehnica din Cluj-Napoca		Anglais B1	x		2	1 an
Royaume-Uni							
Glasgow	École d'art de Glasgow The Glasgow school of Art	L3/M	Anglais – B2 IELTS (6.5 lecture et écrit, 5.5 écoute et conversation) master : IELTS (6 à 7 lecture et écrit, 5.5 écoute et conversation)	x		2	1 an
Oxford	Université d'Oxford Brookes /Oxford Brookes University	L3/M	Anglais – B2 IELTS (6.5 lecture et écrit, 5.5 écoute et conversation) master : IELTS (6 à 7 lecture et écrit, 5.5 écoute et conversation)	x	Exigence financière et coût visa pour les étudiants hors UE	2	1 an
Suède							
Göteborg	Institut de technologie de Chalmers Chalmers university of technology	M	Anglais – B2			2	1 semestre
Stockholm	Institut royal de technologie Kungliga tekniska Högskolan (KTH)	M	Anglais – B2			3	1 an
Umeå	Umeå universitet	M1	Anglais – B2			1	1 an
Turquie							
Ankara	Université technique du Moyen Orient Orta Dogu teknik universitesi		Anglais - B1 ou TOEFL IBT 79	x		1	1 an
Bursa	Université Uludag / Uludag universitesi		Anglais			1	1 an
Istanbul	Université des Beaux arts Mimar Sinan Mimar Sinan Güzel Sanatlar universtesi		Anglais			2	1 an

